



Département du TARN  
Arrondissement de CASTRES

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le 12/02/2025

ID : 081-218102713-20250203-DC2502030011B-CC

**DECISION N° DC-250203-0011  
(Commande Publique)**

**Appel Offres Ouvert**

**Marché N° 2024-FCS-12**

**FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS**

M. le Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe,

- Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les dispositions du Code de la Commande Publique et notamment les dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 et les articles L. 2113-6 à L. 2113-8 ;
- Vu la délibération du Conseil municipal n° DL-240229-0032 du 29 février 2024 relative aux délégations d'attributions du Conseil au Maire ;
- Vu les offres reçues dans le cadre de la consultation N° 2024-FCS-12 ;
- Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 13 janvier 2025 ;
- Considérant que les actes d'engagements doivent être signés par le représentant légal de la collectivité puis transmis au contrôle de légalité afin d'être rendus exécutoires ;

**DÉCIDE,**

**Article 1.** De signer les actes d'engagement visés ci-après :

**LOTS À BONS DE COMMANDE MONO-ATTRIBUTAIRES**

LOT	Attributaire	Adresse	Montant annuel € HT Maximum
01	Substrats	LES GAZONS DE FRANCE Route d'Arnage 72230 Ruaudin	1 500,00 €
02	Semences	LES GAZONS DE FRANCE Route d'Arnage 72230 Ruaudin	2 500,00 €
04	Peinture de traçage pour surfaces sportives	LES GAZONS DE FRANCE Route d'Arnage 72230 Ruaudin	3 500,00 €


## LOTS À MARCHES SUBSEQUENTS MULTI-ATTRIBUTAIRES

LOT		Attributaires	Adresse	Montant annuel € HT Maximum
03	Nutrition	LES GAZONS DE FRANCE & SOUFFLET VIGNE	Route d'Arnage 72230 Ruaudin Route Nationale 6 69400 Limas	6 500,00 €
05	Accessoires de plantation	SO VERT ENVIRONNEMENT & MAISAGRI	5 rue caroline aigle 31570 Sainte Foy d'Aigrefeuille 579 route De Beaumont 82700 Cordes- Tolosannes	10 000,00 €
10	Aménagements extérieurs	LES GAZONS DE FRANCE & FRANCE BONHOMME	Rte d'Arnage 72230 Ruaudin 3 rue Denis Papin 37300 Joue-Les-Tours	25 000,00 €

- Article 2.** De déclarer les lots 6, 7 et 13 infructueux en l'absence d'offre ou d'offre régulière.
- Article 3.** De déclarer les lots 8, 9, 11 et 12, à Marchés Subséquents multi attributaires, sans suite au motif d'un manque de concurrence.
- Article 4.** De transmettre une ampliation à Monsieur le Sous-préfet de Castres (Tarn) et à Monsieur le Comptable Public de la Collectivité.
- Article 5.** De mentionner que la présente décision sera publiée conformément à la réglementation en vigueur puis portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Saint-Sulpice-la-Pointe, le 03 février 2025

Le Maire

**Raphaël BERNARDIN**

Parc Georges Spénale - 81370 Saint-Sulpice-la-Pointe  
Tél. : 05.63.40.22.00 / Fax : 05.63.40.23.30 / Email : [mairie@ville-saint-sulpice-81.fr](mailto:mairie@ville-saint-sulpice-81.fr)

Décision

Délai et recours

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

*Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.*

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le 12/02/2025

ID : 081-218102713-20250203-MP2024FCS12LOT1-CC



## ACTE D'ENGAGEMENT

### ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

---

#### FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS

---

CONTRAT N° : 

2	0	2	4	-	F	C	S	-	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

LOT N° : 1

NOTIFIE LE :

**COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE**










Hôtel de Ville

Parc Georges Spénale

81370 SAINT SULPICE LA POINTE

Tél : 0563402331

## L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	<b>Objet</b>	FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS
	<b>Mode de passation</b>	Appel d'offres ouvert
	<b>Type de contrat</b>	Accord-cadre
	<b>Prix</b>	Prix unitaires
	<b>Variantes</b>	Défini par lot
	<b>PSE</b>	Sans
	<b>Avance</b>	Sans
	<b>Clause sociale</b>	Sans
	<b>Clauses environnementales</b>	Sans



## SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2 - Identification de l'acheteur .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3 - Identification du co-contractant.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4 - Dispositions générales .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.1 - Objet .....	6
4.2 - Mode de passation.....	6
4.3 - Forme de contrat.....	6
5 - Prix .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6 - Durée de l'accord-cadre .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
7 - Paiement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
8 - Nomenclature(s) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
9 - Signature .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## 1 - Préambule : Liste des lots

Lots	Désignation
01	<b>Substrats</b> à bons de commande, mono-attributaire
02	<b>Semences</b> à bons de commande, mono-attributaire
03	<b>Nutrition</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
04	<b>Peinture de traçage pour surfaces sportives</b> à bons de commande, mono-attributaire
05	<b>Accessoires de plantation</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
06	<b>Plantes pour fleurissement aérien estival</b> à bons de commande, mono-attributaire
07	<b>Plantes à massifs pour fleurissement estival</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
08	<b>Arbres et arbustes</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
09	<b>Vivaces en godet anti-chignon</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
10	<b>Aménagements extérieurs</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
11	<b>Murs végétaux</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
12	<b>Plantation mécanisée de bulbes Automne et Été</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
13	<b>Fourniture, entretien et animation de ruchers</b> à bons de commande, mono-attributaire

## 2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN , Maire

## 3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° 2024-FCS-12 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	LUC BOURIGAULT
Agissant en qualité de	DIRECTEUR OPERATIONNEL

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société .....LES GAZONS DE FRANCE..... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	LES GAZONS DE FRANCE
Adresse	882 ROUTE D'ARNAGE 72230 RUAUDIN
Courriel	contact@lgdf.fr
Numéro de téléphone	02 43 75 70 58
Numéro de SIRET	784 900 235 00069
Code APE	4621z
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	

Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

#### 4.1 - Objet

Le présent marché concerne la fourniture et la livraison de produits horticoles et d'aménagements des espaces verts (y compris terrains de sport) pour le Service Cadre de Vie de la Commune de Saint-Sulpice-La-Pointe.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 13 lots.

La présente offre concerne le lot n° : **.1.....**

#### 4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

#### 4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique. Il a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence de tous les titulaires pour des lots suivants :

- Lot 3
- Lot 5
- Lot 7
- Lot 8
- Lot 9
- Lot 10
- Lot 11
- Lot 12

Cette remise en concurrence intervient lors de la survenance du besoin qui sera anticipée par la collectivité

Cet accord-cadre fixe de plus toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Les lots 1, 2, 4, 6 et 13 seront attribués à un seul opérateur économique.

## 5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;
- le catalogue du fournisseur, auquel sera appliqué un rabais de .....30..... %<sup>1</sup>.

Les candidats proposeront une remise sur leur tarif public de leur catalogue

- **Lots à Bons de commande :**

Les prix indiqués par le candidat deviennent contractuels dès la notification de l'accord cadre. L'offre de prix est définitive. Ainsi, chaque titulaire référencé devra les respecter tout au long de la durée de l'accord cadre.

- **Lots à marchés subséquents :**

L'offre de prix remise par le candidat dans l'accord-cadre est une offre indicative. Les prix de l'offre indicative seront appelés « prix plafonds de l'accord cadre ». De fait, les prix indiqués dans les marchés subséquents ne sauraient être supérieurs aux « prix plafonds de l'accord cadre ».

Lors des remises en concurrence, les titulaires s'engagent à présenter des offres financières au moins aussi avantageuses que les offres présentées lors de la passation de l'accord cadre.

Par conséquent, les prix de l'accord-cadre pourront être modifiés à la baisse lors de chaque remise en concurrence.

Le montant maximum des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Lots	Désignation	Maximum HT
01	Substrats	1 500,00 €
02	Semences	2 500,00 €
03	Nutrition	6 500,00 €
04	Peinture de traçage pour surfaces sportives	3 500,00 €
05	Accessoires de plantation	10 000,00 €
06	Plantes pour fleurissement aérien estival	3 500,00 €
07	Plantes à massifs pour fleurissement estival	20 000,00 €
08	Arbres et arbustes	25 000,00 €
09	Vivaces en godet anti-chignon	18 000,00 €
10	Aménagements extérieurs	25 000,00 €
11	Murs végétaux	24 000,00 €
12	Plantation mécanisée de bulbes Automne et Eté	18 000,00 €
13	Fourniture, entretien et animation de ruchers	3 500,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

## 6 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

<sup>1</sup> Proposition de rabais par famille de produit possible. Ajouter autant de ligne que nécessaire

## 7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Joindre le(s) RIB signé(s) électroniquement

Tout changement de RIB en cours de marché sera soumis à la signature électronique du nouveau RIB de la part du représentant du titulaire apte à engager la société ou le groupement (pouvoir de signature).

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**Nota** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

## 8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
03121000-5	Produits horticoles
43325100-8	Matériel d'entretien de terrains
39293400-6	Pelouse artificielle
77320000-9	Entretien de pelouses sportives
03120000-8	Produits horticoles et produits de pépinières
77900000-9	Services liés à l'apiculture



## **ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A RUAUDIN  
Le 06/11/24

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

LUC  
BOURIGAULT

Signature numérique de  
LUC BOURIGAULT  
Date : 2024.11.06 12:03:57  
+01'00'

## **ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

La présente offre est acceptée.

A Saint Sulpice la pointe  
Le 03/02/2025

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA-POINTE' around the perimeter, with '(Tern)' and '67' in the center.

**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A .....  
Le .....

**Signature**

## ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le 12/02/2024

ID : 081-218102713-20250203-MP2024FCS12LOT2-CC



## ACTE D'ENGAGEMENT

### ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

---

#### FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS

---

CONTRAT N° : 










2	0	2	4	-	F	C	S	-	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

LOT N° : 2

NOTIFIE LE :

**COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE**  
Hôtel de Ville  
Parc Georges Spénale  
81370 SAINT SULPICE LA POINTE  
Tél : 0563402331

## L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	<b>Objet</b>	FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS
	<b>Mode de passation</b>	Appel d'offres ouvert
	<b>Type de contrat</b>	Accord-cadre
	<b>Prix</b>	Prix unitaires
	<b>Variantes</b>	Défini par lot
	<b>PSE</b>	Sans
	<b>Avance</b>	Sans
	<b>Clause sociale</b>	Sans
	<b>Clauses environnementales</b>	Sans

## SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2 - Identification de l'acheteur .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3 - Identification du co-contractant.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4 - Dispositions générales .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.1 - Objet .....	6
4.2 - Mode de passation.....	6
4.3 - Forme de contrat.....	6
5 - Prix .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6 - Durée de l'accord-cadre .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
7 - Paiement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
8 - Nomenclature(s) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
9 - Signature .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>



## 1 - Préambule : Liste des lots

Lots	Désignation
01	<b>Substrats</b> à bons de commande, mono-attributaire
02	<b>Semences</b> à bons de commande, mono-attributaire
03	<b>Nutrition</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
04	<b>Peinture de traçage pour surfaces sportives</b> à bons de commande, mono-attributaire
05	<b>Accessoires de plantation</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
06	<b>Plantes pour fleurissement aérien estival</b> à bons de commande, mono-attributaire
07	<b>Plantes à massifs pour fleurissement estival</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
08	<b>Arbres et arbustes</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
09	<b>Vivaces en godet anti-chignon</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
10	<b>Aménagements extérieurs</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
11	<b>Murs végétaux</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
12	<b>Plantation mécanisée de bulbes Automne et Été</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
13	<b>Fourniture, entretien et animation de ruchers</b> à bons de commande, mono-attributaire

## 2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN , Maire

## 3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° 2024-FCS-12 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	LUC BOURIGALT
Agissant en qualité de	DIRECTEUR OPERATIONNEL

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société .....LES GAZONS DE FRANCE..... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	LES GAZONS DE FRANCE
Adresse	882 ROUTE D'ARNAGE 72230 RUAUDIN
Courriel	contact@lgdf.fr
Numéro de téléphone	02 43 75 70 58
Numéro de SIRET	784 900 235 00069
Code APE	4621z
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	

Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

#### 4.1 - Objet

Le présent marché concerne la fourniture et la livraison de produits horticoles et d'aménagements des espaces verts (y compris terrains de sport) pour le Service Cadre de Vie de la Commune de Saint-Sulpice-La-Pointe.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 13 lots.

La présente offre concerne le lot n° : **.2.....**

#### 4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

#### 4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique. Il a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence de tous les titulaires pour des lots suivants :

- Lot 3
- Lot 5
- Lot 7
- Lot 8
- Lot 9
- Lot 10
- Lot 11
- Lot 12

Cette remise en concurrence intervient lors de la survenance du besoin qui sera anticipée par la collectivité

Cet accord-cadre fixe de plus toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Les lots 1, 2, 4, 6 et 13 seront attribués à un seul opérateur économique.

## 5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;
- le catalogue du fournisseur, auquel sera appliqué un rabais de .....30..... %<sup>1</sup>.

Les candidats proposeront une remise sur leur tarif public de leur catalogue

- **Lots à Bons de commande :**

Les prix indiqués par le candidat deviennent contractuels dès la notification de l'accord cadre. L'offre de prix est définitive. Ainsi, chaque titulaire référencé devra les respecter tout au long de la durée de l'accord cadre.

- **Lots à marchés subséquents :**

L'offre de prix remise par le candidat dans l'accord-cadre est une offre indicative. Les prix de l'offre indicative seront appelés « prix plafonds de l'accord cadre ». De fait, les prix indiqués dans les marchés subséquents ne sauraient être supérieurs aux « prix plafonds de l'accord cadre ».

Lors des remises en concurrence, les titulaires s'engagent à présenter des offres financières au moins aussi avantageuses que les offres présentées lors de la passation de l'accord cadre.

Par conséquent, les prix de l'accord-cadre pourront être modifiés à la baisse lors de chaque remise en concurrence.

Le montant maximum des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Lots	Désignation	Maximum HT
01	Substrats	1 500,00 €
02	Semences	2 500,00 €
03	Nutrition	6 500,00 €
04	Peinture de traçage pour surfaces sportives	3 500,00 €
05	Accessoires de plantation	10 000,00 €
06	Plantes pour fleurissement aérien estival	3 500,00 €
07	Plantes à massifs pour fleurissement estival	20 000,00 €
08	Arbres et arbustes	25 000,00 €
09	Vivaces en godet anti-chignon	18 000,00 €
10	Aménagements extérieurs	25 000,00 €
11	Murs végétaux	24 000,00 €
12	Plantation mécanisée de bulbes Automne et Eté	18 000,00 €
13	Fourniture, entretien et animation de ruchers	3 500,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

## 6 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

<sup>1</sup> Proposition de rabais par famille de produit possible. Ajouter autant de ligne que nécessaire

## 7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Joindre le(s) RIB signé(s) électroniquement

Tout changement de RIB en cours de marché sera soumis à la signature électronique du nouveau RIB de la part du représentant du titulaire apte à engager la société ou le groupement (pouvoir de signature).

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**Nota** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

## 8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
03121000-5	Produits horticoles
43325100-8	Matériel d'entretien de terrains
39293400-6	Pelouse artificielle
77320000-9	Entretien de pelouses sportives
03120000-8	Produits horticoles et produits de pépinières
77900000-9	Services liés à l'apiculture

## ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A RUAUDIN  
Le 06/11/24

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

LUC  
BOURIGAULT

Signature numérique de  
LUC BOURIGAULT  
Date : 2024.11.06 12:10:06  
+01'00'

## ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

A Saint Sulpice la Pointe  
Le 03/02/2025

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE' around the perimeter, with '(1km)' and '87' in the center.



**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A .....  
Le .....

**Signature**

## ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le 12/02/2025

ID : 081-218102713-20250203-MP2024FCS12LOT3-CC



## ACTE D'ENGAGEMENT

### ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

---

#### FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS

---

CONTRAT N° : 

2	0	2	4	-	F	C	S	-	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

LOT N° : 3 - NUTRITION

NOTIFIE LE :

**COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE**










Hôtel de Ville

Parc Georges Spénale

81370 SAINT SULPICE LA POINTE

Tél : 0563402331

## L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	<b>Objet</b>	FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS
	<b>Mode de passation</b>	Appel d'offres ouvert
	<b>Type de contrat</b>	Accord-cadre
	<b>Prix</b>	Prix unitaires
	<b>Variantes</b>	Défini par lot
	<b>PSE</b>	Sans
	<b>Avance</b>	Sans
	<b>Clause sociale</b>	Sans
	<b>Clauses environnementales</b>	Sans

## SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2 - Identification de l'acheteur .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3 - Identification du co-contractant.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4 - Dispositions générales .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.1 - Objet .....	6
4.2 - Mode de passation.....	6
4.3 - Forme de contrat.....	6
5 - Prix .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6 - Durée de l'accord-cadre .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
7 - Paiement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
8 - Nomenclature(s).....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
9 - Signature .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## 1 - Préambule : Liste des lots

Lots	Désignation
01	<b>Substrats</b> à bons de commande, mono-attributaire
02	<b>Semences</b> à bons de commande, mono-attributaire
03	<b>Nutrition</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
04	<b>Peinture de traçage pour surfaces sportives</b> à bons de commande, mono-attributaire
05	<b>Accessoires de plantation</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
06	<b>Plantes pour fleurissement aérien estival</b> à bons de commande, mono-attributaire
07	<b>Plantes à massifs pour fleurissement estival</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
08	<b>Arbres et arbustes</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
09	<b>Vivaces en godet anti-chignon</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
10	<b>Aménagements extérieurs</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
11	<b>Murs végétaux</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
12	<b>Plantation mécanisée de bulbes Automne et Été</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
13	<b>Fourniture, entretien et animation de ruchers</b> à bons de commande, mono-attributaire

## 2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN , Maire

## 3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° 2024-FCS-12 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	LUC BOURIGAULT
Agissant en qualité de	DIRECTEUR OPERATIONNEL

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;



Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société .....LES GAZONS DE FRANCE..... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	LES GAZONS DE FRANCE
Adresse	882 ROUTE D'ARNAGE 72230 RUAUDIN
Courriel	contact@lgdf.fr
Numéro de téléphone	02 43 75 70 58
Numéro de SIRET	784 900 235 00069
Code APE	4621z
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	

Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

#### 4.1 - Objet

Le présent marché concerne la fourniture et la livraison de produits horticoles et d'aménagements des espaces verts (y compris terrains de sport) pour le Service Cadre de Vie de la Commune de Saint-Sulpice-La-Pointe.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 13 lots.

La présente offre concerne le lot n° : **3.....**

#### 4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

#### 4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique. Il a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence de tous les titulaires pour des lots suivants :

- Lot 3
- Lot 5
- Lot 7
- Lot 8
- Lot 9
- Lot 10
- Lot 11
- Lot 12

Cette remise en concurrence intervient lors de la survenance du besoin qui sera anticipée par la collectivité

Cet accord-cadre fixe de plus toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Les lots 1, 2, 4, 6 et 13 seront attribués à un seul opérateur économique.

## 5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;
- le catalogue du fournisseur, auquel sera appliqué un rabais de .....30..... %<sup>1</sup>.

Les candidats proposeront une remise sur leur tarif public de leur catalogue

- **Lots à Bons de commande :**

Les prix indiqués par le candidat deviennent contractuels dès la notification de l'accord cadre. L'offre de prix est définitive. Ainsi, chaque titulaire référencé devra les respecter tout au long de la durée de l'accord cadre.

- **Lots à marchés subséquents :**

L'offre de prix remise par le candidat dans l'accord-cadre est une offre indicative. Les prix de l'offre indicative seront appelés « prix plafonds de l'accord cadre ». De fait, les prix indiqués dans les marchés subséquents ne sauraient être supérieurs aux « prix plafonds de l'accord cadre ».

Lors des remises en concurrence, les titulaires s'engagent à présenter des offres financières au moins aussi avantageuses que les offres présentées lors de la passation de l'accord cadre.

Par conséquent, les prix de l'accord-cadre pourront être modifiés à la baisse lors de chaque remise en concurrence.

Le montant maximum des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Lots	Désignation	Maximum HT
01	Substrats	1 500,00 €
02	Semences	2 500,00 €
03	Nutrition	6 500,00 €
04	Peinture de traçage pour surfaces sportives	3 500,00 €
05	Accessoires de plantation	10 000,00 €
06	Plantes pour fleurissement aérien estival	3 500,00 €
07	Plantes à massifs pour fleurissement estival	20 000,00 €
08	Arbres et arbustes	25 000,00 €
09	Vivaces en godet anti-chignon	18 000,00 €
10	Aménagements extérieurs	25 000,00 €
11	Murs végétaux	24 000,00 €
12	Plantation mécanisée de bulbes Automne et Eté	18 000,00 €
13	Fourniture, entretien et animation de ruchers	3 500,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

## 6 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

<sup>1</sup> Proposition de rabais par famille de produit possible. Ajouter autant de ligne que nécessaire

## 7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Joindre le(s) RIB signé(s) électroniquement

Tout changement de RIB en cours de marché sera soumis à la signature électronique du nouveau RIB de la part du représentant du titulaire apte à engager la société ou le groupement (pouvoir de signature).

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**Nota** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

## 8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
03121000-5	Produits horticoles
43325100-8	Matériel d'entretien de terrains
39293400-6	Pelouse artificielle
77320000-9	Entretien de pelouses sportives
03120000-8	Produits horticoles et produits de pépinières
77900000-9	Services liés à l'apiculture

## **ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A RUAUDIN  
Le 06/11/24

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

LUC  
BOURIGAULT

Signature numérique de  
LUC BOURIGAULT  
Date : 2024.11.06 12:10:06  
+01'00'

## **ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

La présente offre est acceptée.

A St Sulpice la pointe  
Le 03/02/2025

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA-POINTE' around the perimeter, with '(Tam)' and '81' in the center.

**NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A .....  
Le .....

**Signature**

## ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
<b>Totaux</b>				

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le 12/02/2025

ID : 081-218102713-20250203-MP2024FCS12LOT3-CC



## ACTE D'ENGAGEMENT

### ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

---

#### FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS

---

CONTRAT N° : | 2 | 0 | 2 | 4 | - | F | C | S | - | 1 | 2 |

LOT N° : **3**      **NUTRITION**

NOTIFIE LE :

**COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE**

Hôtel de Ville

Parc Georges Spénale

81370 SAINT SULPICE LA POINTE

Tél : 0563402331












Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250203-MP2024FCS12LOT3-CC

<b>L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT</b>		
	<b>Objet</b>	FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS
	<b>Mode de passation</b>	Appel d'offres ouvert
	<b>Type de contrat</b>	Accord-cadre
	<b>Prix</b>	Prix unitaires
	<b>Variantes</b>	Défini par lot
	<b>PSE</b>	Sans
	<b>Avance</b>	Sans
	<b>Clause sociale</b>	Sans
	<b>Clauses environnementales</b>	Sans

## SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots .....	4
2 - Identification de l'acheteur .....	4
3 - Identification du co-contractant.....	4
4.1 - Objet .....	6
4.2 - Mode de passation .....	6
4.3 - Forme de contrat.....	6
5 - Prix.....	7
6 - Durée de l'accord-cadre.....	7
7 - Paiement .....	8
8 - Nomenclature(s).....	8
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS.....	11

## 1 - Préambule : Liste des lots

Lots	Désignation
01	<b>Substrats</b> à bons de commande, mono-attributaire
02	<b>Semences</b> à bons de commande, mono-attributaire
03	<b>Nutrition</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
04	<b>Peinture de traçage pour surfaces sportives</b> à bons de commande, mono-attributaire
05	<b>Accessoires de plantation</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
06	<b>Plantes pour fleurissement aérien estival</b> à bons de commande, mono-attributaire
07	<b>Plantes à massifs pour fleurissement estival</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
08	<b>Arbres et arbustes</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
09	<b>Vivaces en godet anti-chignon</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
10	<b>Aménagements extérieurs</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
11	<b>Murs végétaux</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
12	<b>Plantation mécanisée de bulbes Automne et Été</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
13	<b>Fourniture, entretien et animation de ruchers</b> à bons de commande, mono-attributaire

## 2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN , Maire

## 3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° 2024-FCS-12 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	GOUY EMMANUEL
Agissant en qualité de	Directeur activité EV

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société ... **SOUFFLET VIGNE**, sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	<b>SOUFFLET VIGNE</b>
Adresse	<b>Le Pont Rouge – CS20125 - LIMAS</b>
Courriel	<a href="mailto:marches.publics@invivo-group.com">marches.publics@invivo-group.com</a>
Numéro de téléphone	<b>04 74 65 31 04</b>
Numéro de SIRET	<b>623 780 178 00033</b>
Code APE	<b>47675Z Commerce de gros de produits chimiques</b>
Numéro de TVA intracommunautaire	<b>FR56623780178</b>

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	



Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,  
à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

#### 4.1 - Objet

Le présent marché concerne la fourniture et la livraison de produits horticoles et d'aménagements des espaces verts (y compris terrains de sport) pour le Service Cadre de Vie de la Commune de Saint-Sulpice-La-Pointe.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 13 lots.

La présente offre concerne le lot n° : .....3.....

#### 4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

#### 4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique. Il a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence de tous les titulaires pour des lots suivants :

- Lot 3
- Lot 5
- Lot 7
- Lot 8
- Lot 9
- Lot 10
- Lot 11
- Lot 12

Cette remise en concurrence intervient lors de la survenance du besoin qui sera anticipée par la collectivité

Cet accord-cadre fixe de plus toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Les lots 1, 2, 4, 6 et 13 seront attribués à un seul opérateur économique.

## 5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;
- le catalogue du fournisseur, auquel sera appliqué un rabais de .....30 %<sup>1</sup>.

Les candidats proposeront une remise sur leur tarif public de leur catalogue

- **Lots à Bons de commande :**

Les prix indiqués par le candidat deviennent contractuels dès la notification de l'accord cadre. L'offre de prix est définitive. Ainsi, chaque titulaire référencé devra les respecter tout au long de la durée de l'accord cadre.

- **Lots à marchés subséquents :**

L'offre de prix remise par le candidat dans l'accord-cadre est une offre indicative. Les prix de l'offre indicative seront appelés « prix plafonds de l'accord cadre ». De fait, les prix indiqués dans les marchés subséquents ne sauraient être supérieurs aux « prix plafonds de l'accord cadre ».

Lors des remises en concurrence, les titulaires s'engagent à présenter des offres financières au moins aussi avantageuses que les offres présentées lors de la passation de l'accord cadre.

Par conséquent, les prix de l'accord-cadre pourront être modifiés à la baisse lors de chaque remise en concurrence.

Le montant maximum des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Lots	Désignation	Maximum HT
01	Substrats	1 500,00 €
02	Semences	2 500,00 €
03	Nutrition	6 500,00 €
04	Peinture de traçage pour surfaces sportives	3 500,00 €
05	Accessoires de plantation	10 000,00 €
06	Plantes pour fleurissement aérien estival	3 500,00 €
07	Plantes à massifs pour fleurissement estival	20 000,00 €
08	Arbres et arbustes	25 000,00 €
09	Vivaces en godet anti-chignon	18 000,00 €
10	Aménagements extérieurs	25 000,00 €
11	Murs végétaux	24 000,00 €
12	Plantation mécanisée de bulbes Automne et Été	18 000,00 €
13	Fourniture, entretien et animation de ruchers	3 500,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

## 6 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

<sup>1</sup> Proposition de rabais par famille de produit possible. Ajouter autant de ligne que nécessaire

## 7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Joindre le(s) RIB signé(s) électroniquement

Tout changement de RIB en cours de marché sera soumis à la signature électronique du nouveau RIB de la part du représentant du titulaire apte à engager la société ou le groupement (pouvoir de signature).

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**Nota :** Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

## 8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
03121000-5	Produits horticoles
43325100-8	Matériel d'entretien de terrains
39293400-6	Pelouse artificielle
77320000-9	Entretien de pelouses sportives
03120000-8	Produits horticoles et produits de pépinières
77900000-9	Services liés à l'apiculture



## ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A Limas  
Le 07/11/2024

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

**SOUFFLET VIGNE**  
Le Pont Rouge - CS 20125 LIMAS  
69654 VILLEFRANCHE sur SAÔNE Cedex  
Tél. 04 74 65 31 04  
Siret : 623 780 178 00033

## ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

A St Sulpice la pointe  
Le 03/02/2025

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur




**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A .....

Le .....

**Signature**

# ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	<b>Totaux</b>			

Envoyé en préfecture le 11/02/2025  
 Reçu en préfecture le 11/02/2025  
 Publié le  
 ID : 081-218102713-20250203-MP2024FCS12LOT3-CC

Envoyé en préfecture le 12/02/2025

Reçu en préfecture le 12/02/2025

Publié le 12/02/2025

ID : 081-218102713-20250203-MP2024FCS12LOT4-CC



## ACTE D'ENGAGEMENT

### ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

---

#### FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS

---

CONTRAT N° : 

2	0	2	4	-	F	C	S	-	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

LOT N° : 4

NOTIFIE LE :

**COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE**










Hôtel de Ville

Parc Georges Spénale

81370 SAINT SULPICE LA POINTE

Tél : 0563402331

## L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	<b>Objet</b>	FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS
	<b>Mode de passation</b>	Appel d'offres ouvert
	<b>Type de contrat</b>	Accord-cadre
	<b>Prix</b>	Prix unitaires
	<b>Variantes</b>	Défini par lot
	<b>PSE</b>	Sans
	<b>Avance</b>	Sans
	<b>Clause sociale</b>	Sans
	<b>Clauses environnementales</b>	Sans

## SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2 - Identification de l'acheteur .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3 - Identification du co-contractant.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4 - Dispositions générales .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.1 - Objet .....	6
4.2 - Mode de passation.....	6
4.3 - Forme de contrat.....	6
5 - Prix .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6 - Durée de l'accord-cadre .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
7 - Paiement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
8 - Nomenclature(s) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
9 - Signature .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## 1 - Préambule : Liste des lots

Lots	Désignation
01	<b>Substrats</b> à bons de commande, mono-attributaire
02	<b>Semences</b> à bons de commande, mono-attributaire
03	<b>Nutrition</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
04	<b>Peinture de traçage pour surfaces sportives</b> à bons de commande, mono-attributaire
05	<b>Accessoires de plantation</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
06	<b>Plantes pour fleurissement aérien estival</b> à bons de commande, mono-attributaire
07	<b>Plantes à massifs pour fleurissement estival</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
08	<b>Arbres et arbustes</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
09	<b>Vivaces en godet anti-chignon</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
10	<b>Aménagements extérieurs</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
11	<b>Murs végétaux</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
12	<b>Plantation mécanisée de bulbes Automne et Été</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
13	<b>Fourniture, entretien et animation de ruchers</b> à bons de commande, mono-attributaire

## 2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN , Maire

## 3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° 2024-FCS-12 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	LUC BOURIGAULT
Agissant en qualité de	DIRECTEUR OPERATIONNEL

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société .....LES GAZONS DE FRANCE..... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	LES GAZONS DE FRANCE
Adresse	882 ROUTE D'ARNAGE 72230 RUAUDIN
Courriel	contact@lgdf.fr
Numéro de téléphone	02 43 75 70 58
Numéro de SIRET	784 900 235 00069
Code APE	4621z
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	

Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

#### 4.1 - Objet

Le présent marché concerne la fourniture et la livraison de produits horticoles et d'aménagements des espaces verts (y compris terrains de sport) pour le Service Cadre de Vie de la Commune de Saint-Sulpice-La-Pointe.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 13 lots.

La présente offre concerne le lot n° : **.4.....**

#### 4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

#### 4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique. Il a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence de tous les titulaires pour des lots suivants :

- Lot 3
- Lot 5
- Lot 7
- Lot 8
- Lot 9
- Lot 10
- Lot 11
- Lot 12

Cette remise en concurrence intervient lors de la survenance du besoin qui sera anticipée par la collectivité

Cet accord-cadre fixe de plus toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Les lots 1, 2, 4, 6 et 13 seront attribués à un seul opérateur économique.



## 5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;
- le catalogue du fournisseur, auquel sera appliqué un rabais de **.....30..... %<sup>1</sup>**.

Les candidats proposeront une remise sur leur tarif public de leur catalogue

- **Lots à Bons de commande :**

Les prix indiqués par le candidat deviennent contractuels dès la notification de l'accord cadre. L'offre de prix est définitive. Ainsi, chaque titulaire référencé devra les respecter tout au long de la durée de l'accord cadre.

- **Lots à marchés subséquents :**

L'offre de prix remise par le candidat dans l'accord-cadre est une offre indicative. Les prix de l'offre indicative seront appelés « prix plafonds de l'accord cadre ». De fait, les prix indiqués dans les marchés subséquents ne sauraient être supérieurs aux « prix plafonds de l'accord cadre ».

Lors des remises en concurrence, les titulaires s'engagent à présenter des offres financières au moins aussi avantageuses que les offres présentées lors de la passation de l'accord cadre.

Par conséquent, les prix de l'accord-cadre pourront être modifiés à la baisse lors de chaque remise en concurrence.

Le montant maximum des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Lots	Désignation	Maximum HT
01	Substrats	1 500,00 €
02	Semences	2 500,00 €
03	Nutrition	6 500,00 €
04	Peinture de traçage pour surfaces sportives	3 500,00 €
05	Accessoires de plantation	10 000,00 €
06	Plantes pour fleurissement aérien estival	3 500,00 €
07	Plantes à massifs pour fleurissement estival	20 000,00 €
08	Arbres et arbustes	25 000,00 €
09	Vivaces en godet anti-chignon	18 000,00 €
10	Aménagements extérieurs	25 000,00 €
11	Murs végétaux	24 000,00 €
12	Plantation mécanisée de bulbes Automne et Eté	18 000,00 €
13	Fourniture, entretien et animation de ruchers	3 500,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

## 6 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

---

<sup>1</sup> Proposition de rabais par famille de produit possible. Ajouter autant de ligne que nécessaire

## 7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Joindre le(s) RIB signé(s) électroniquement

Tout changement de RIB en cours de marché sera soumis à la signature électronique du nouveau RIB de la part du représentant du titulaire apte à engager la société ou le groupement (pouvoir de signature).

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**Nota** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

## 8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
03121000-5	Produits horticoles
43325100-8	Matériel d'entretien de terrains
39293400-6	Pelouse artificielle
77320000-9	Entretien de pelouses sportives
03120000-8	Produits horticoles et produits de pépinières
77900000-9	Services liés à l'apiculture

## **ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A RUAUDIN  
Le 06/11/24

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

**LUC  
BOURIGAULT** Signature numérique  
de LUC BOURIGAULT  
Date : 2024.11.06  
12:15:58 +01'00'

## **ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

La présente offre est acceptée.

A St Sulpice la Pointe  
Le 03/02/2025

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text "COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE" around the perimeter and "(17170)" in the center. The signature appears to be "S. RUAUDIN".

**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A .....  
Le .....

**Signature**

## ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

Envoyé en préfecture le 12/02/2025

Reçu en préfecture le 12/02/2025

Publié le **12/02/2024**

ID : 081-218102713-20250203-M2024FCS12LOT5B-CC



## ACTE D'ENGAGEMENT

### ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

---

#### FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS

---

CONTRAT N° : 

2	0	2	4	-	F	C	S	-	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

LOT N° : 05

NOTIFIE LE :

**COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE**










Hôtel de Ville

Parc Georges Spénale

81370 SAINT SULPICE LA POINTE

Tél : 0563402331

## L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	<b>Objet</b>	FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS
	<b>Mode de passation</b>	Appel d'offres ouvert
	<b>Type de contrat</b>	Accord-cadre
	<b>Prix</b>	Prix unitaires
	<b>Variantes</b>	Défini par lot
	<b>PSE</b>	Sans
	<b>Avance</b>	Sans
	<b>Clause sociale</b>	Sans
	<b>Clauses environnementales</b>	Sans

## SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2 - Identification de l'acheteur .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3 - Identification du co-contractant.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4 - Dispositions générales .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.1 - Objet .....	6
4.2 - Mode de passation.....	6
4.3 - Forme de contrat.....	6
5 - Prix .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6 - Durée de l'accord-cadre .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
7 - Paiement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
8 - Nomenclature(s).....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
9 - Signature .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>



## 1 - Préambule : Liste des lots

Lots	Désignation
01	<b>Substrats</b> à bons de commande, mono-attributaire
02	<b>Semences</b> à bons de commande, mono-attributaire
03	<b>Nutrition</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
04	<b>Peinture de traçage pour surfaces sportives</b> à bons de commande, mono-attributaire
05	<b>Accessoires de plantation</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
06	<b>Plantes pour fleurissement aérien estival</b> à bons de commande, mono-attributaire
07	<b>Plantes à massifs pour fleurissement estival</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
08	<b>Arbres et arbustes</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
09	<b>Vivaces en godet anti-chignon</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
10	<b>Aménagements extérieurs</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
11	<b>Murs végétaux</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
12	<b>Plantation mécanisée de bulbes Automne et Été</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
13	<b>Fourniture, entretien et animation de ruchers</b> à bons de commande, mono-attributaire

## 2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN , Maire

## 3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° 2024-FCS-12 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme

Agissant en qualité de

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Engage la société ..MAISAGRI..... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	SAS MAISAGRI
Adresse	579 ROUTE DE BEAUMONT, 82700 CORDES TOLOSANNES
Courriel	jroumagnac@arterris.fr
Numéro de téléphone	0616240215
Numéro de SIRET	334629706001632
Code APE	4621Z
Numéro de TVA intracommunautaire	FR46334629706

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	

Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

#### 4.1 - Objet

Le présent marché concerne la fourniture et la livraison de produits horticoles et d'aménagements des espaces verts (y compris terrains de sport) pour le Service Cadre de Vie de la Commune de Saint-Sulpice-La-Pointe.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 13 lots.

La présente offre concerne le lot n° : **..05.....**

#### 4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

#### 4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique. Il a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence de tous les titulaires pour des lots suivants :

- Lot 3
- Lot 5
- Lot 7
- Lot 8
- Lot 9
- Lot 10
- Lot 11
- Lot 12

Cette remise en concurrence intervient lors de la survenance du besoin qui sera anticipée par la collectivité

Cet accord-cadre fixe de plus toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Les lots 1, 2, 4, 6 et 13 seront attribués à un seul opérateur économique.

## 5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;
- le catalogue du fournisseur, auquel sera appliqué un rabais de .....10..... %<sup>1</sup>.

Les candidats proposeront une remise sur leur tarif public de leur catalogue

- **Lots à Bons de commande :**

Les prix indiqués par le candidat deviennent contractuels dès la notification de l'accord cadre. L'offre de prix est définitive. Ainsi, chaque titulaire référencé devra les respecter tout au long de la durée de l'accord cadre.

- **Lots à marchés subséquents :**

L'offre de prix remise par le candidat dans l'accord-cadre est une offre indicative. Les prix de l'offre indicative seront appelés « prix plafonds de l'accord cadre ». De fait, les prix indiqués dans les marchés subséquents ne sauraient être supérieurs aux « prix plafonds de l'accord cadre ».

Lors des remises en concurrence, les titulaires s'engagent à présenter des offres financières au moins aussi avantageuses que les offres présentées lors de la passation de l'accord cadre.

Par conséquent, les prix de l'accord-cadre pourront être modifiés à la baisse lors de chaque remise en concurrence.

Le montant maximum des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Lots	Désignation	Maximum HT
01	Substrats	1 500,00 €
02	Semences	2 500,00 €
03	Nutrition	6 500,00 €
04	Peinture de traçage pour surfaces sportives	3 500,00 €
05	Accessoires de plantation	10 000,00 €
06	Plantes pour fleurissement aérien estival	3 500,00 €
07	Plantes à massifs pour fleurissement estival	20 000,00 €
08	Arbres et arbustes	25 000,00 €
09	Vivaces en godet anti-chignon	18 000,00 €
10	Aménagements extérieurs	25 000,00 €
11	Murs végétaux	24 000,00 €
12	Plantation mécanisée de bulbes Automne et Eté	18 000,00 €
13	Fourniture, entretien et animation de ruchers	3 500,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

## 6 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

<sup>1</sup> Proposition de rabais par famille de produit possible. Ajouter autant de ligne que nécessaire

## 7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Joindre le(s) RIB signé(s) électroniquement

Tout changement de RIB en cours de marché sera soumis à la signature électronique du nouveau RIB de la part du représentant du titulaire apte à engager la société ou le groupement (pouvoir de signature).

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**Nota** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

## 8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
03121000-5	Produits horticoles
43325100-8	Matériel d'entretien de terrains
39293400-6	Pelouse artificielle
77320000-9	Entretien de pelouses sportives
03120000-8	Produits horticoles et produits de pépinières
77900000-9	Services liés à l'apiculture

## **ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

À Saint-Alban, 31140  
Le 08/11/2024

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

Signé électroniquement par :  
JEROME ROUMAGNAC  
Le 12/11/2024 à 09:57

## **ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

La présente offre est acceptée.

A St Sulpice la Pointe  
Le 03/02/2025

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Senac/Cy', is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE' around the perimeter, '(Tam)' in the center, and '87' at the bottom.

**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A .....  
Le .....

**Signature**

## ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

Signé électroniquement par :  
 JEROME ROUMAGNAC  
 Le 12/11/2024 à 09:57



Envoyé en préfecture le 12/02/2025

Reçu en préfecture le 12/02/2025

Publié le 12/02/2025

ID : 081-218102713-20250203-M2024FCS12LOT5B-CC



## ACTE D'ENGAGEMENT

### ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

---

#### FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS

---

CONTRAT N° : 

2	0	2	4	-	F	C	S	-	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

LOT N° : **5**

NOTIFIE LE :

**COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE**










Hôtel de Ville

Parc Georges Spénale

81370 SAINT SULPICE LA POINTE

Tél : 0563402331

## L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	<b>Objet</b>	FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS
	<b>Mode de passation</b>	Appel d'offres ouvert
	<b>Type de contrat</b>	Accord-cadre
	<b>Prix</b>	Prix unitaires
	<b>Variantes</b>	Défini par lot
	<b>PSE</b>	Sans
	<b>Avance</b>	Sans
	<b>Clause sociale</b>	Sans
	<b>Clauses environnementales</b>	Sans

## SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots .....	Erreur ! Signet non défini.
2 - Identification de l'acheteur .....	Erreur ! Signet non défini.
3 - Identification du co-contractant.....	Erreur ! Signet non défini.
4 - Dispositions générales .....	Erreur ! Signet non défini.
4.1 - Objet .....	6
4.2 - Mode de passation.....	6
4.3 - Forme de contrat.....	6
5 - Prix .....	Erreur ! Signet non défini.
6 - Durée de l'accord-cadre .....	Erreur ! Signet non défini.
7 - Paiement .....	Erreur ! Signet non défini.
8 - Nomenclature(s).....	Erreur ! Signet non défini.
9 - Signature .....	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS .....	Erreur ! Signet non défini.

## 1 - Préambule : Liste des lots

Lots	Désignation
01	<b>Substrats</b> à bons de commande, mono-attributaire
02	<b>Semences</b> à bons de commande, mono-attributaire
03	<b>Nutrition</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
04	<b>Peinture de traçage pour surfaces sportives</b> à bons de commande, mono-attributaire
05	<b>Accessoires de plantation</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
06	<b>Plantes pour fleurissement aérien estival</b> à bons de commande, mono-attributaire
07	<b>Plantes à massifs pour fleurissement estival</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
08	<b>Arbres et arbustes</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
09	<b>Vivaces en godet anti-chignon</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
10	<b>Aménagements extérieurs</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
11	<b>Murs végétaux</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
12	<b>Plantation mécanisée de bulbes Automne et Été</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
13	<b>Fourniture, entretien et animation de ruchers</b> à bons de commande, mono-attributaire

## 2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN , Maire

## 3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° 2024-FCS-12 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société ..... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	SO VERT ENVIRONNEMENT
Adresse	5 Rue Caroline Aigle 31570 SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE
Courriel	<a href="mailto:contact@so-vert.com">contact@so-vert.com</a>
Numéro de téléphone	05 34 50 40 56 / 06 20 22 24 37
Numéro de SIRET	524 540 598 000 66
Code APE	46902
Numéro de TVA intracommunautaire	FR 21 524 540 598

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	

Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

#### 4.1 - Objet

Le présent marché concerne la fourniture et la livraison de produits horticoles et d'aménagements des espaces verts (y compris terrains de sport) pour le Service Cadre de Vie de la Commune de Saint-Sulpice-La-Pointe.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 13 lots.

La présente offre concerne le lot n° : **5**

#### 4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

#### 4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique. Il a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence de tous les titulaires pour des lots suivants :

- Lot 3
- Lot 5
- Lot 7
- Lot 8
- Lot 9
- Lot 10
- Lot 11
- Lot 12

Cette remise en concurrence intervient lors de la survenance du besoin qui sera anticipée par la collectivité

Cet accord-cadre fixe de plus toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Les lots 1, 2, 4, 6 et 13 seront attribués à un seul opérateur économique.

## 5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;
- le catalogue du fournisseur, auquel sera appliqué un rabais de **20 %**.

Les candidats proposeront une remise sur leur tarif public de leur catalogue

- **Lots à Bons de commande :**

Les prix indiqués par le candidat deviennent contractuels dès la notification de l'accord cadre. L'offre de prix est définitive. Ainsi, chaque titulaire référencé devra les respecter tout au long de la durée de l'accord cadre.

- **Lots à marchés subséquents :**

L'offre de prix remise par le candidat dans l'accord-cadre est une offre indicative. Les prix de l'offre indicative seront appelés « prix plafonds de l'accord cadre ». De fait, les prix indiqués dans les marchés subséquents ne sauraient être supérieurs aux « prix plafonds de l'accord cadre ».

Lors des remises en concurrence, les titulaires s'engagent à présenter des offres financières au moins aussi avantageuses que les offres présentées lors de la passation de l'accord cadre.

Par conséquent, les prix de l'accord-cadre pourront être modifiés à la baisse lors de chaque remise en concurrence.

Le montant maximum des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Lots	Désignation	Maximum HT
01	Substrats	1 500,00 €
02	Semences	2 500,00 €
03	Nutrition	6 500,00 €
04	Peinture de traçage pour surfaces sportives	3 500,00 €
05	Accessoires de plantation	10 000,00 €
06	Plantes pour fleurissement aérien estival	3 500,00 €
07	Plantes à massifs pour fleurissement estival	20 000,00 €
08	Arbres et arbustes	25 000,00 €
09	Vivaces en godet anti-chignon	18 000,00 €
10	Aménagements extérieurs	25 000,00 €
11	Murs végétaux	24 000,00 €
12	Plantation mécanisée de bulbes Automne et Eté	18 000,00 €
13	Fourniture, entretien et animation de ruchers	3 500,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

## 6 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

## 7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

### Joindre le(s) RIB signé(s) électroniquement

Tout changement de RIB en cours de marché sera soumis à la signature électronique du nouveau RIB de la part du représentant du titulaire apte à engager la société ou le groupement (pouvoir de signature).

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**Nota** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

## 8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
03121000-5	Produits horticoles
43325100-8	Matériel d'entretien de terrains
39293400-6	Pelouse artificielle
77320000-9	Entretien de pelouses sportives
03120000-8	Produits horticoles et produits de pépinières
77900000-9	Services liés à l'apiculture



## ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A Toulouse

Le 05/11/2024

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

CYRILLE LOIR  
ID

Signature numérique de  
CYRILLE LOIR ID

Date : 2024.11.08 09:42:16  
+01'00'

## ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

A St Sulpice la pointe

Le 03/02/2025

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA-POINTE' around the perimeter, with '(1417)' in the center. The signature appears to be 'Senac/Cy'.

**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A .....  
Le .....

**Signature**

## ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

Envoyé en préfecture le 12/02/2025

Reçu en préfecture le 12/02/2025

Publié le 12/02/2025

ID : 081-218102713-20250203-2024FCS12LOT10-CC



## ACTE D'ENGAGEMENT

### ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

---

#### FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS

---

CONTRAT N° : 










2	0	2	4	-	F	C	S	-	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

LOT N° : 10  
Aménagements Extérieurs

NOTIFIE LE :

**COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE**  
Hôtel de Ville  
Parc Georges Spénale  
81370 SAINT SULPICE LA POINTE  
Tél : 0563402331

## L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	<b>Objet</b>	FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS
	<b>Mode de passation</b>	Appel d'offres ouvert
	<b>Type de contrat</b>	Accord-cadre
	<b>Prix</b>	Prix unitaires
	<b>Variantes</b>	Défini par lot
	<b>PSE</b>	Sans
	<b>Avance</b>	Sans
	<b>Clause sociale</b>	Sans
	<b>Clauses environnementales</b>	Sans

## SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2 - Identification de l'acheteur .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3 - Identification du co-contractant.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4 - Dispositions générales .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.1 - Objet .....	6
4.2 - Mode de passation.....	6
4.3 - Forme de contrat.....	6
5 - Prix .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6 - Durée de l'accord-cadre .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
7 - Paiement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
8 - Nomenclature(s) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
9 - Signature .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## 1 - Préambule : Liste des lots

Lots	Désignation
01	<b>Substrats</b> à bons de commande, mono-attributaire
02	<b>Semences</b> à bons de commande, mono-attributaire
03	<b>Nutrition</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
04	<b>Peinture de traçage pour surfaces sportives</b> à bons de commande, mono-attributaire
05	<b>Accessoires de plantation</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
06	<b>Plantes pour fleurissement aérien estival</b> à bons de commande, mono-attributaire
07	<b>Plantes à massifs pour fleurissement estival</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
08	<b>Arbres et arbustes</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
09	<b>Vivaces en godet anti-chignon</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
10	<b>Aménagements extérieurs</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
11	<b>Murs végétaux</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
12	<b>Plantation mécanisée de bulbes Automne et Été</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
13	<b>Fourniture, entretien et animation de ruchers</b> à bons de commande, mono-attributaire

## 2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN , Maire

## 3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° 2024-FCS-12 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M	Edouard CHABERT
Agissant en qualité de	Directeur Commercial Grands Comptes

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société FRANS BONHOMME sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	FRANS BONHOMME
Adresse	ZI n°1 - 3 rue Denis Papin - CS 10238 - 37302 Joué-lès-Tours Cedex
Courriel	<a href="mailto:beatrice.selo@groupe-fb.com">beatrice.selo@groupe-fb.com</a> & <a href="mailto:bouchra.elataoui@groupe-fb.com">bouchra.elataoui@groupe-fb.com</a>
Numéro de téléphone	07 86 56 17 11 & 06 02 05 34 89
Numéro de SIRET	383 706 397 00049
Code APE	4673A
Numéro de TVA intracommunautaire	FR 27 383706397

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	



Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

#### **4.1 - Objet**

Le présent marché concerne la fourniture et la livraison de produits horticoles et d'aménagements des espaces verts (y compris terrains de sport) pour le Service Cadre de Vie de la Commune de Saint-Sulpice-La-Pointe.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 13 lots.

**La présente offre concerne le lot n° : 10**

#### **4.2 - Mode de passation**

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

#### **4.3 - Forme de contrat**

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique. Il a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence de tous les titulaires pour des lots suivants :

- Lot 3
- Lot 5
- Lot 7
- Lot 8
- Lot 9
- Lot 10
- Lot 11
- Lot 12

Cette remise en concurrence intervient lors de la survenance du besoin qui sera anticipée par la collectivité

Cet accord-cadre fixe de plus toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Les lots 1, 2, 4, 6 et 13 seront attribués à un seul opérateur économique.

## 5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;
- le catalogue du fournisseur, auquel sera appliqué un rabais de 45 %<sup>1</sup> sur les familles 23 Aménagement Paysager et Agricole et les familles 30 Revêtements de Chaussée et Mobiliers Urbains.

Les candidats proposeront une remise sur leur tarif public de leur catalogue

- **Lots à Bons de commande :**

Les prix indiqués par le candidat deviennent contractuels dès la notification de l'accord cadre. L'offre de prix est définitive. Ainsi, chaque titulaire référencé devra les respecter tout au long de la durée de l'accord cadre.

- **Lots à marchés subséquents :**

L'offre de prix remise par le candidat dans l'accord-cadre est une offre indicative. Les prix de l'offre indicative seront appelés « prix plafonds de l'accord cadre ». De fait, les prix indiqués dans les marchés subséquents ne sauraient être supérieurs aux « prix plafonds de l'accord cadre ».

Lors des remises en concurrence, les titulaires s'engagent à présenter des offres financières au moins aussi avantageuses que les offres présentées lors de la passation de l'accord cadre.

Par conséquent, les prix de l'accord-cadre pourront être modifiés à la baisse lors de chaque remise en concurrence.

Le montant maximum des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Lots	Désignation	Maximum HT
01	Substrats	1 500,00 €
02	Semences	2 500,00 €
03	Nutrition	6 500,00 €
04	Peinture de traçage pour surfaces sportives	3 500,00 €
05	Accessoires de plantation	10 000,00 €
06	Plantes pour fleurissement aérien estival	3 500,00 €
07	Plantes à massifs pour fleurissement estival	20 000,00 €
08	Arbres et arbustes	25 000,00 €
09	Vivaces en godet anti-chignon	18 000,00 €
10	Aménagements extérieurs	25 000,00 €
11	Murs végétaux	24 000,00 €
12	Plantation mécanisée de bulbes Automne et Eté	18 000,00 €
13	Fourniture, entretien et animation de ruchers	3 500,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

## 6 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

---

<sup>1</sup> Proposition de rabais par famille de produit possible. Ajouter autant de ligne que nécessaire

## 7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Joindre le(s) RIB signé(s) électroniquement

Tout changement de RIB en cours de marché sera soumis à la signature électronique du nouveau RIB de la part du représentant du titulaire apte à engager la société ou le groupement (pouvoir de signature).

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**Nota** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

## 8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
03121000-5	Produits horticoles
43325100-8	Matériel d'entretien de terrains
39293400-6	Pelouse artificielle
77320000-9	Entretien de pelouses sportives
03120000-8	Produits horticoles et produits de pépinières
77900000-9	Services liés à l'apiculture

## **ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A  
Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

## **ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

La présente offre est acceptée.

A  
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

A handwritten signature in black ink is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text "COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA-POINTE" around the perimeter, with "(Tamp) 8:" in the center.

**NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A .....  
Le .....

**Signature**

## ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

Envoyé en préfecture le 12/02/2025

Reçu en préfecture le 12/02/2025

Publié le 12/02/2025

ID : 081-218102713-20250203-2024FCS12LOT10-CC



## ACTE D'ENGAGEMENT

### ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

---

#### FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS

---

CONTRAT N° : 

2	0	2	4	-	F	C	S	-	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

LOT N° :

NOTIFIE LE :

**COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE**










Hôtel de Ville

Parc Georges Spénale

81370 SAINT SULPICE LA POINTE

Tél : 0563402331

## L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	<b>Objet</b>	FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS
	<b>Mode de passation</b>	Appel d'offres ouvert
	<b>Type de contrat</b>	Accord-cadre
	<b>Prix</b>	Prix unitaires
	<b>Variantes</b>	Défini par lot
	<b>PSE</b>	Sans
	<b>Avance</b>	Sans
	<b>Clause sociale</b>	Sans
	<b>Clauses environnementales</b>	Sans



## SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2 - Identification de l'acheteur .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3 - Identification du co-contractant.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4 - Dispositions générales .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.1 - Objet .....	6
4.2 - Mode de passation.....	6
4.3 - Forme de contrat.....	6
5 - Prix .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6 - Durée de l'accord-cadre .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
7 - Paiement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
8 - Nomenclature(s) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
9 - Signature .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## 1 - Préambule : Liste des lots

Lots	Désignation
01	<b>Substrats</b> à bons de commande, mono-attributaire
02	<b>Semences</b> à bons de commande, mono-attributaire
03	<b>Nutrition</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
04	<b>Peinture de traçage pour surfaces sportives</b> à bons de commande, mono-attributaire
05	<b>Accessoires de plantation</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
06	<b>Plantes pour fleurissement aérien estival</b> à bons de commande, mono-attributaire
07	<b>Plantes à massifs pour fleurissement estival</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
08	<b>Arbres et arbustes</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
09	<b>Vivaces en godet anti-chignon</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
10	<b>Aménagements extérieurs</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
11	<b>Murs végétaux</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
12	<b>Plantation mécanisée de bulbes Automne et Été</b> à marchés subséquents, multi-attributaires
13	<b>Fourniture, entretien et animation de ruchers</b> à bons de commande, mono-attributaire

## 2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN , Maire

## 3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° 2024-FCS-12 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	LUC BOURIGAULT
Agissant en qualité de	DIRECTEUR OPERATIONNEL

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société .....LES GAZONS DE FRANCE..... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	LES GAZONS DE FRANCE
Adresse	882 ROUTE D'ARNAGE 72230 RUAUDIN
Courriel	contact@lgdf.fr
Numéro de téléphone	02 43 75 70 58
Numéro de SIRET	784 900 235 00069
Code APE	4621z
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	

Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

#### 4.1 - Objet

Le présent marché concerne la fourniture et la livraison de produits horticoles et d'aménagements des espaces verts (y compris terrains de sport) pour le Service Cadre de Vie de la Commune de Saint-Sulpice-La-Pointe.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 13 lots.

La présente offre concerne le lot n° : **.10.....**

#### 4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

#### 4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique. Il a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence de tous les titulaires pour des lots suivants :

- Lot 3
- Lot 5
- Lot 7
- Lot 8
- Lot 9
- Lot 10
- Lot 11
- Lot 12

Cette remise en concurrence intervient lors de la survenance du besoin qui sera anticipée par la collectivité

Cet accord-cadre fixe de plus toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Les lots 1, 2, 4, 6 et 13 seront attribués à un seul opérateur économique.

## 5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;
- le catalogue du fournisseur, auquel sera appliqué un rabais de **.....30..... %<sup>1</sup>**.

Les candidats proposeront une remise sur leur tarif public de leur catalogue

- **Lots à Bons de commande :**

Les prix indiqués par le candidat deviennent contractuels dès la notification de l'accord cadre. L'offre de prix est définitive. Ainsi, chaque titulaire référencé devra les respecter tout au long de la durée de l'accord cadre.

- **Lots à marchés subséquents :**

L'offre de prix remise par le candidat dans l'accord-cadre est une offre indicative. Les prix de l'offre indicative seront appelés « prix plafonds de l'accord cadre ». De fait, les prix indiqués dans les marchés subséquents ne sauraient être supérieurs aux « prix plafonds de l'accord cadre ».

Lors des remises en concurrence, les titulaires s'engagent à présenter des offres financières au moins aussi avantageuses que les offres présentées lors de la passation de l'accord cadre.

Par conséquent, les prix de l'accord-cadre pourront être modifiés à la baisse lors de chaque remise en concurrence.

Le montant maximum des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Lots	Désignation	Maximum HT
01	Substrats	1 500,00 €
02	Semences	2 500,00 €
03	Nutrition	6 500,00 €
04	Peinture de traçage pour surfaces sportives	3 500,00 €
05	Accessoires de plantation	10 000,00 €
06	Plantes pour fleurissement aérien estival	3 500,00 €
07	Plantes à massifs pour fleurissement estival	20 000,00 €
08	Arbres et arbustes	25 000,00 €
09	Vivaces en godet anti-chignon	18 000,00 €
10	Aménagements extérieurs	25 000,00 €
11	Murs végétaux	24 000,00 €
12	Plantation mécanisée de bulbes Automne et Eté	18 000,00 €
13	Fourniture, entretien et animation de ruchers	3 500,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

## 6 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

---

<sup>1</sup> Proposition de rabais par famille de produit possible. Ajouter autant de ligne que nécessaire

## 7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Joindre le(s) RIB signé(s) électroniquement

Tout changement de RIB en cours de marché sera soumis à la signature électronique du nouveau RIB de la part du représentant du titulaire apte à engager la société ou le groupement (pouvoir de signature).

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**Nota** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

## 8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
03121000-5	Produits horticoles
43325100-8	Matériel d'entretien de terrains
39293400-6	Pelouse artificielle
77320000-9	Entretien de pelouses sportives
03120000-8	Produits horticoles et produits de pépinières
77900000-9	Services liés à l'apiculture

## **ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A RUAUDIN  
Le 06/11/24

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

## **ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

La présente offre est acceptée.

A  
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur



A circular blue stamp of the 'COMMUNE DE SAINT-SUPPLÈVE' is partially visible behind the signature. The stamp contains the text 'COMMUNE DE SAINT-SUPPLÈVE' around the perimeter and '(Comm)' in the center. The signature itself is a stylized cursive script that appears to read 'S. Ruaudin'.

**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A .....  
Le .....

**Signature**



## ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			